

EXTRAIT DU REGISTRE DES

AR Préf. DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211600952-20250411-2025107AUCOM
Reçu le 16/04/2025

DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 11 avril 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze avril, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier.

Absent excusé : BAUDIN Sébastien

Absent : MERAL Gilles

Secrétaire : Claudine ROUSSEL

2025.10 Vote des taux des taxes locales 2025

Madame Martine MAINGUET présente le document Etat 1259 envoyé par la Préfecture, notifiant les produits prévisionnels. En taux de référence 2025 ce sont les taux de 2024 qui sont repris pour mémoire. Par application de ces taxes aux bases prévisionnelles 2025, les produits de 2025 sont les suivants :

- Taxe Foncière bâti : taux 34.16 % pour un produit fiscal attendu d'un montant de 99 064 €.
- Taxe Foncière non bâti : taux à 31.85 % pour un produit attendu de 15 607 €.
- CFE : taux à 18.59 % pour un produit attendu de 6 841 €.
- Taxe habitation : taux à 10.84 % pour un produit attendu de 7 480 €.



Mairie de Chenon 1 Route des Jonquilles 16460 Chenon

Tél : 05.45.22.52.77

E mail : mairie@chenon16.fr

AR Prefecture

016-211600952-20250411-2025_10TAUX-DE
Reçu le 16/04/2025

Pour 2025, ces taux peuvent être modifiés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite maintenir les mêmes taux, sans augmentation, pour 2025.

Pour : 7 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 16 avril 2025.

Le Maire
Martine MAINGUET

